

Avril 1928

ECHO

DE

Barbentane-en-Provence



REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN.

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Imprimerie BONNE PRESSE DU MIDI — Vaison (Vse)

Echo de Barbentane-en-Provence

LA VIE PAROISSIALE

LA CROISADE EUCHARISTIQUE

Le dimanche 4 mars, mois consacré à St-Joseph, Patron et Protecteur des enfants, 24 garçons et 14 filles de nos écoles, assistaient à la Ste-Messe, faisaient entendre de beaux cantiques, récitaient les actes avant et après la communion et s'approchaient avec piété de la Ste-Table. Ainsi feront-ils tous les premiers dimanches du mois. Le 3e dimanche est réservé aux membres des Patronages de garçons et de filles.

Ainsi est organisée dans Barbentane cette Ligue eucharistique qui transforme les Paroisses. En effet. l'Union, plus efficacement que toute résolution *individuelle*. procure le triomphe 1° sur le respect humain et 2° sur l'inconstance naturelle. « l'union fait la force ». — D'ailleurs, l'idée-mère du décret dn 20 décembre 1903 sur la communion quotidienne est celle-ci « il ne faut pas se flatter d'avoir fait des chrétiens, tant qu'on n'aura pas créé des hommes vivant habituellement de la vie divine ; et pour cette création, aucun des moyens que l'Eglise peut nous fournir n'est prompt et souverain comme l'Eucharistie », Sachons bien que la Ste-Communion ne doit pas être considérée comme une récompense mais comme *une nourriture* et *un remède* destiné à res.aurer, entretenir, développer en nous la vie.

Voici donc les statuts de la Croisade Eucharistique :

1° Peuvent être admis à faire partie de la Croisade Eucharistique, tous les enfants et les membres des Patronages (garçons et filles qui, par un engagement d'honneur et nullement sous peine de péché, même véniel, promettent 1° de faire la Ste-Communion au moins une fois par mois. — 2° de réciter tous les jours une dizaine de chapelet et faire l'offrande de sa journée, comme le demande l'Apostolat de la Prière.

2° *But* : La Croisade a pour but : 1° de procurer par l'union des bonnes volontés et un engagement solidaire, la victoire sur le respect humain. — 2° de protéger l'enfance par la Ste-Communion, contre les immenses et nombreux dangers qui menacent sa foi et sa piété.

Aussi sa devise sera cette belle parole : *Se vaincre pour communier* et *communier pour se vaincre*.

3° *Engagements* : Comme une armée prête à marcher au combat, la Croisade se compose de soldats, de caporaux, de sergents et de capitaines, — *Les soldats* s'engagent à communier *une fois* et les *caporaux deux fois*, par mois. — *Les sergents*, tous les dimanches, les *capitaines*, plusieurs fois dans la semaine.

4^o *Organisation* : Les Croisés des Ecoles, garçons et filles feront la communion générale, le 1er dimanche du mois. — Les Croisés des Patronages, la feront le 3e dimanche du mois.

Pendant la Ste Messe, ils chanteront des cantiques et réciteront les actes avant et après la Communion, et à la fin, ils chanteront le cantique de la Croisade.

Les Croisés assisteront à la Procession du St-Sacrement, le 3me dimanche du mois, avec leur drapeau, leur insigne et un cierge à la main.

Les Croisés, (section des garçons) feront leur fête patronale le jour de St-Joseph, et la section des filles, le jour de Ste-Thérèse.

SOUSCRIPTION POUR LES VITRAUX

du 11 Février au 11 Mars

Vitrail de St-Joseph donné par tous les enfants de la Paroisse ;
Henri Bernard, 20 fr. — Gabriel Mollard (2e versement) 20 fr. —
Roger Issartel (2e versement) 10 fr. — Maurice Malosse 10 fr. —
Louis Glenot 5 fr. — Pierre Chancel 5 fr. — Louis Defustel 7 fr.
— Fernand Defustel 7 fr. — Louis Bourguet 10 fr. — Henri Reboul
10 fr. — Mlle Elise Bertaud 50 fr. (2e versement). — Mlle Paule
Bertaud 50 fr. (2e versement). — Madeleine Bernard 20 fr. — Mar-
the Issartel 10 fr. — Tronc de l'Ange de la crèche 140 fr. — Loui-
sette Bourguet 5 fr. — Paul Bourguet 5 fr. — Paulette Ménard 5 fr.
Total : 395 fr.

Pour les autres vitraux : Mme M. M. (Anonyme) 50 fr.

Total général : 395 + 50 + 284 des mois précédents = 729 fr.

* * *

Confessions Pascales. — Nous renouvelons notre invitation à ve-
nir se confesser le plus tôt possible dans la journée. Que les hom-
mes surtout évitent de venir le soir trop tard. A tous nous rappel-
lons que les confessions du matin, avant la Messe, doivent être
l'exception.

Mariage. — Nous avons appris avec plaisir le mariage, à Paris de
Mademoiselle Antoinette Terray, avec le Baron Ludovic Reille,
Lieutenant au 8e Zouaves. Chevalier de la Légion d'Honneur et dé-
coré de la Croix de Guerre des T. O. E. Mademoiselle A. Terray,
fille de la Comtesse C. Terray, est la petite-fille de la Baronne de
Michels et du Comte Terray ancien Maire de Barbentane, bienfai-
teur de notre paroisse, dont le souvenir reste si vivant ici.

Le mariage, célébré le 12 Mars dernier, a été béni par Monseigneur
l'Archevêque d'Aix.

Nous présentons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de
bonheur.

Nos soldats. — Nous avons reçu avec plaisir des nouvelles de notre ami Joseph Lunain, soldat au 521^e Régiment des Chars de Combat a Beyrouth,

« Je viens d'arriver à Beyrouth, nous écrit-il à la date du 20 février, après une traversée de douze jours. Aussitôt arrivé on m'a conduit au bureau du Régiment pour recevoir une affectation. C'est alors que j'ai parlé au Commandant de la lettre que vous m'aviez remise pour M. l'Aumônier Divisionnaire. Le Commandant a été enchanté : il m'a dit que M. l'Aumônier se trouvait en Mission à Alexandrette et il m'a proposé immédiatement pour un emploi. Le lendemain j'étais donc affecté au Service des Transports où je me trouve très bien. Je n'ai aucun regret et je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour moi.

Comme je vous l'avais dit, lors de ma dernière permission, je serais très désireux de recevoir « *l'Echo de Barbentane* ».

« L'Echo » sera envoyé à notre cher Lunain qui voudra bien y trouver, avec les nouvelles du pays natal, l'assurance de notre affectueuse sympathie.

Nous donnerons toujours bien volontiers dans « l'Echo » des nouvelles de nos soldats lorsqu'ils voudront bien nous en envoyer.

Bibliothèque paroissiale. — M. Marcel Ginoux a fait don à la Bibliothèque de deux volumes fort intéressants. Nous recommandons en particulier, « *Aux glaces Polaires* » récit de missions passionnant par le P. Duchaussois.

Toilette et mode. — C'est un écrivain, Mme Delarue-Mardrus, qui s'en plaint à son tour.

« ... Hélas ! il ne nous restera bientôt plus de stable, dans la noblesse du costume humain, que les moines et les moniales, qui eux du moins, restent habillés, comme les beaux personnages des vitraux d'église.

« Pouvons-nous, Mesdames, nous regarder sans rire ?

« Qu'est-ce qui nous manque, avec nos robes de petites filles et nos cheveux de gamines de trois ans, pour aller faire joujou aux Tuileries et aux Champs-Élysées.

« Il y a longtemps que l'on ne fabrique plus de poupées que pour les grandes personnes. A quand le cerceau, la baballe, la petite pelle et le petit seau ?

« Si vous croyez que cela me fait plaisir de suivre la mode, moi qui n'aime pas la ligne longue et le drapé ! Mais hélas ! comme toutes nos contemporaines, je suis bien forcée de devenir grotesque pour ne pas être ridicule ! »

Si, du moins, les chrétiennes refusaient de le devenir !

DU GOUVERNEMENT ET DU CHEF

Nous empruntons, sous ce titre, à notre distingué voisin : « L'Echo de Rognonas » un extrait judicieusement choisi, donné dans son n^o

Il n'y a rien à répliquer. Accordons même que, sur les soixante-sept rois de France des trois races, de Clovis à Louis-Philippe, la plupart et si on le veut, presque tous, à l'exception de cinq ou six, ont été médiocres, quoiqu'il y ait à cet égard plus d'un procès historique à reviser, et que Louis XIII pour prendre un exemple, n'ait pas été du tout le neurasthénique falot dont le romantisme nous a peint au bitume la figure caricaturale, mais vraiment un grand roi. Soit donc : une cinquantaine, une soixantaine peut-être, n'ont été que des esprits très ordinaires et l'élection, sous ce rapport, si elle n'eût pas donné mieux, eût pu donner aussi bien.

Mais ce qu'elle n'aurait pas donné, lors même qu'elle eût donné le roi, c'est la famille royale : quand elle aurait improvisé l'homme elle n'aurait pu improviser le milieu ; quand elle aurait produit le prince, elle n'aurait pu reproduire la série de princes qui, héréditaire, l'eussent précédé et déterminé. Il n'en serait sorti muni que de son fonds personnel, sans avoir emprunté à ce fonds commun. A égalité d'intelligence, il se serait trouvé, dès le départ en état d'infériorité quant à l'aptitude à la fonction, car les générations se transmettent avec la vie même les qualités acquises. Il se fait jour à jour, au foyer familial, une sorte d'endosmose — pourquoi ne pas dire d'imprégnation ? — mentale et morale, à laquelle nulle formation scolaire, nulle instruction doctrinale, nulle éducation systématique, ne supplée. Ce que l'on sait le mieux, c'est qu'on n'a pas appris ou du moins ce que l'on n'a pas vu que l'on apprenait. L'apprentissage irrésistible, c'est l'apprentissage insensible. Le don royal, c'est le sang royal, La maîtrise du métier de souverain est interdite à qui n'en a pas fait ses premiers jeux. On naît un chef d'Etat, on ne le devient pas...

Voici la conclusion de ce livre où l'ancien président de la Fédération républicaine, donne son adhésion au régime monarchique :

Ce n'est pas sans lutte ni sans peine que j'en suis venu à cette conclusion. En ce moment même, je ne l'énonce pas sans regret : comment oublierais-je que pendant si longtemps toute ma pensée et toute mon action s'étaient orientées autrement ?

De bonne heure, frappé des vices, des lacunes, des inconvénients, des dangers mêmes que présentait chez nous le régime démocratique, j'ai d'abord cru qu'ils tenaient à ses formes, qu'il suffirait de rectifier pour le corriger et l'assainir.

En constatant les maux qui accompagnaient le suffrage universel j'ai cru qu'ils tenaient à des modes de scrutin défectueux, et qu'il suffirait de les changer pour l'améliorer. Il m'apparaissait surtout anarchique, j'ai pensé qu'il l'était parce qu'il était inorganique, et j'en ai déduit que pour le guérir, il fallait l'organiser par les intérêts, par la profession dans le cadre des forces sociales.

J'ai cru encore que c'est nécessaire mais je ne puis croire que ce serait suffisant.

Partant de là, j'ai été amené à penser qu'il fallait organiser la démocratie elle-même par la réintégration ou l'introduction dans

de Mars, du livre de M. Charles Benoist : « Les lois de la Politique Française ».

M. Charles Benoist qui fut Président de la Fédération Républicaine et qui avant de représenter la France à La Haye, consacra l'activité que l'on sait à la campagne en faveur de la représentation proportionnelle, donne son adhésion au régime monarchiste.

Les Barbantais qui partagent la fidélité des Rognonais au Régime qui fit la France, liront avec intérêt la page qui résume l'expérience de ce parlementaire désabusé.

Le reproche le plus grave que l'on puisse adresser au gouvernement populaire, c'est de n'être pas un gouvernement, et donc d'être le pire des gouvernements. Le principal avantage du gouvernement monarchique, c'est d'être un gouvernement rien que parce qu'il est, et parce qu'il n'est qu'un. Sans doute, cet Un n'agit pas ou du moins ne délibère pas tout seul. Son trône n'est pas une stèle dans le désert, il n'est pas un dieu de granit, il a des yeux et des oreilles. Le monarque le plus absolu n'est pourtant point absolument absolu, S'il l'était ce serait une bête stupide ou féroce. Il est le roi en ses conseils, et cette formule dit tout. Aux Conseils, le Conseil au roi, le règne, mais le règne et le gouvernement : il règne et il gouverne. Il gouverne selon des statuts, des coutumes, des traditions, des règles dont l'ensemble forme ce qu'on appelle « les lois du royaume », cent fois plus inébranlables que les articles d'une Constitution abstraite, comme ayant de bien plus longues et de bien plus fortes racines. Il a le devoir de s'éclairer d'abord de tous les avis utiles, mais, après, quand sa conscience l'assure qu'il sait, seul il a le droit de décider et de prescrire.

Et qu'on ne réponde pas qu'alors, entre la Monarchie constitutionnelle et la République présidentielle, il n'y a plus de différence ; il reste celle-ci, qui est énorme : le corps a une tête, et cette tête n'eût-elle qu'un pouvoir imposant, une couronne a plus de prestige qu'un chapeau. Mais ce qu'il faut retenir par-dessus tout, c'est que l'unité est l'essence du gouvernement civil, comme elle l'est du commandement militaire. Pas plus que le commandement, le gouvernement ne se fractionne, ni même ne se partage sans se détruire. Le chef, dans la paix comme dans la guerre, doit être un, et non pas plusieurs, et non pas quelques-uns ; quand même ces quelques-uns ne seraient que deux. De deux Consuls, dès qu'il y en a deux, l'un envie, épie, empêche l'autre, à moins qu'il n'en soit dévoré. Le point fixe dont ne saurait se passer nul Etat ne peut-être que le point qui ne se divise pas, *Monocratie*, d'abord. Un seul chef, cela ne fait pas question ; mais le vaut-il mieux perpétuel ou renouvelable, héréditaire ou élu ?

Contre l'hérédité, on peut objecter qu'elle a ses surprises ou ses inconséquences, que les rois se suivent et ne ressemblent pas, qu'il serait téméraire de conclure du père au fils, et qu'il arrive que l'homme le plus éminent ait des enfants qui le sont beaucoup moins.

l'Etat des corps intermédiaires rajeunis, renouvelés, et diverses mesures parallèles, comme la participation à l'élaboration des lois d'un Conseil technique limitant l'incompétence du Parlement, l'institution d'une Cour suprême limitant son omnipotence, l'élargissement du collège électoral qui nomme le président de la République, etc.

Je crois toujours que ce serait nécessaire, mais je ne crois plus que ce soit possible.

Dès l'instant où je le proposai, l'objection me fut faite : « Mais la démocratie peut-elle être organisée ? » En termes plus explicites : « Peut-on organiser ce qui ne veut pas être hiérarchisé ? » Rien, en effet ne s'organise qu'en se différenciant, c'est-à-dire par l'inégalité et l'inégalité est contraire au principe même de la démocratie, Or, toute l'histoire prouve qu'aucune société ne peut vivre dans l'ordre et dans la paix sans une organisation, elle-même impossible sans une hiérarchie, souple autant qu'on le voudra, mais pourtant certaine et stable.

L'expérience a confirmé les résultats de l'observation. Dix-sept ans de vie parlementaire, dix ans de campagne pour la réforme électorale aboutissant à un avortement, m'ont convaincu que, dans la démocratie, les intentions quelque excellentes qu'elles soient, sont vaines, que par le gouvernement populaire parlementarisé, ou le parlementarisme popularisé, on ne peut rien, pas même servir et sauver la démocratie,

Nous voilà donc au carrefour, à la croix. Il faut choisir. L'alternative est dure : le parti ou la patrie. Mais non : ainsi posée, il n'y a pas d'alternative, il ne peut y avoir que la patrie.

Encore une fois l'adhésion que j'apporte ici est un acquiescement de la raison, fondé sur l'étude et sur la pratique ; elle n'a point été donnée d'un élan. Je ne suis arrivé que par une longue marche à la persuasion que le gouvernement héréditaire d'un seul est le meilleur des gouvernements, mais il faut bien retenir que le meilleur gouvernement n'est jamais que le moins mauvais. Ceci se passe dans le relatif et non dans l'absolu. Conclure à la supériorité de la monarchie, ce n'est pas jeter au peuple la clef retrouvée du Paradis perdu. Il serait périlleux à l'extrême de le bercer d'illusions trop grandes, la désillusion serait trop amère, et la colère provoquée par elle abat-trait tout...

Le grand bienfait de la monarchie, on ne le redira jamais assez, sa supériorité décisive est dans son principe : l'unité, L'unité du pouvoir, l'unité du commandement. La suite, la tenue et l'enchaînement de l'autorité. Le désordre dans l'ordre était le fait de mauvais arrangements et de mauvaises habitudes. Mais le fond était l'ordre. Le reste, tout le reste, eût pu être réformé. Sans le principe, et — la racine est la même — sans le prince, rien ne peut l'être.

Ce point capital solidement établi, cette vérité fondamentale exprimée nettement, je n'ai plus à ajouter qu'un mot.

Auteur, pour sa part, des trois « Jamais ! » qui avaient proscrit les Bourbons, « républicain historique, républicain intransigeant, répu-

blicain de toute la vie », lorsqu'Emilio Castelar eût vu ce qu'avait donné la République en Espagne, et ce que promettait, ce que donnait déjà la Restauration, il déclara, dans le discours particulièrement célèbre du 7 février 1888 : « Je ne puis rien être dans la Monarchie, je ne dois rien être dans la Monarchie » Après quoi, en toute sérénité, il adressa à ses amis plus jeunes qui, n'ayant pas son passé n'avaient point non plus ses raisons de s'abstenir, la lettre par laquelle il leur conseillait d'accepter le régime qu'il avait toujours combattu ; puis, satisfait d'avoir libéré sa conscience, il se regarda désormais comme mort à la vie politique.

II

Nos populations ajoute très justement l'Echo de Rognonas liront ces lignes avec un profond réconfort et une certaine fierté. Exceptionnellement fidèles au Régime qui fit la France et de la France fit la « Fille aînée de l'Eglise » et le « Champion du Christ » elles ont pu passer à certaines heures pour rétrogrades ; elles ont pu hésiter et douter... L'heure vient où avec leur simple bon sens et leur esprit traditionnalistes ; elles se rencontreront avec les esprits avancés qui, par raison, par étude, par nécessité d'expérience, en ont assez de descendre irrésistiblement, méthodiquement, constitutionnellement vers l'anarchie.

AVIS

Avec ce numéro d'Avril se termine l'abonnement de la 2e année de l'Écho. Nous prions nos chers lecteurs de bien vouloir remettre à nos zélatrices le montant de leur nouvel abonnement, soit cinq francs.

EPHÉMÉRIDES

MOIS D'AVRIL 1928

Dimanche 1er : Les Rameaux. A 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 h., 2e messe ; à 10 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la Sté Messe avec cantiques. A 3 h., vêpres, sermon de clôture de la retraite des femmes, salut et bénédiction. Lundi, Mardi et Mercredi Saints, à 8 h. du soir, Retraite pour les hommes seuls. — *Jeu-di-Saint* : à 7 h. 1/2 grand messe avec communion générale, adoration pendant toute la journée ; à 8 h., chant du Stabat Mater, cantique, sermon. — *Vendredi-Saint* 6 : à 7 h., méditation ; à 7 h. 1/2, messe des Présanctifiés ; à 4 h., Chemin de la Croix ; à 8 h., sermon de la Passion. — *Samedi-Saint* 7 : à 7 h. 1/2, bénédiction des Fonts-Baptismaux et grand messe. — *Dimanche 8* : **St Jour de Pâques** ; à 6 h., messe de communion pascale des hommes ; à 7 h. 1/2, messe

de communion des femmes ; à 9 h., 3e messe ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres pour les femmes avec sermon et bénédiction ; à 4 h., vêpres pour les hommes seuls, avec sermon et bénédiction. — *Lundi* 9 : 2e fête de Pâques, messe de communion à 7 h. 1/2, grand'messe à 10 h. 1/2, vêpres à 3 h. salut et bénédiction. — *Mercredi* 4 : Fête de St Joseph, Patron de l'Eglise Universelle ; à 7 h., messe à l'autel de St Joseph, suivie de la procession des Rogations, à la campagne. — *Jendredi* 25 : St Marc, Évangéliste. — *Lundi* 30 : à 9 h., du soir, ouverture du mois de Marie, chapelet, cantique, lecture, salut et bénédiction.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITÉ

MOIS DE FÉVRIER

Baptêmes. — *Ont été faits enfants de Dieu par le St Baptême :*

26. — Juliette Claudette Petit, P. M. Claude Constant ; M. Julienne Mouret.

26. — Vincent Notardonato. P. Nicolas Savaiano ; M. Carmeno di Silvio.

Décès. — *Ont été honorés de la Sépulture Religieuse :*

10. — Catherine Linsolas, Vve Pierre Lescure, 92 ans.

11. — Mathilde Maurin, Vve Aubanel, 80 ans.

12. — Marcel Bertaud, 19 ans.

TABLEAU D'HONNEUR

ECOLE DU SACRÉ-CŒUR

Placés obtenues aux compositions de Février

1re Classe

1re Division. — 1er Castan Georges ; 2e Bruyère Charles.

2e Division : 1er Défustel Louis ; 2e Reboul Henri ; 3e Bertaud Marcel.

3e Division : 1er Rey Joseph ; 2e Griot Louis et Mollard Gabriel (ex œquo) ; 4e Ardigier Henri, Bourges Denis, Bertaud Jean (ex œquo).

2e Classe

1re Division : 1er Chabert Guillaume ; 2e Baud Marcel ; 3e Fontaine Jean.

2e Division : Ollier Louis ; *2e* Rousset André ; *3e* Bonnet René.
3e Division : *1er* Rey Louis ; *2e* Défustel Fernand ; *3e* Dada Charles.

ECOLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Ont obtenu les meilleures notes aux compositions du mois de Février

—:—

1re classe. — 1re Division : Antoinette Constant, Marthe Issartel.
Mention à Marie-Thérèse Guyot pour son application.

2e Division : Marthe Ayme, Pauline Couttier. Henriette Courdon, Louise Bourguet.

Deuxième Classe

1re Division : Marthe Guyot, Madeleine Bernard, Marguerite Meyer.

2e Division : Marie-Antoinette Moucadeau, Charlotte Défustel, Marie-Louise Glénat.

3e Division : Joséphine Bernard, Paule Brun.



LA ROSE TRÉMIÈRE

« Délivre-moi, disait une rose trémière
A sa petite jardinière,
De cette perche auprès de moi
Qui me gêne et me nuit, qui m'étouffe et me blesse !
— Je te l'ai mise exprès pour garder ta faiblesse.
— Me garder vraiment, et de quoi ?
Je me tiens toute seule en parfait équilibre ;
Je suis grande et veux être libre ! »
La jardinière enleva le tuteur.
Arrive un coup de vent ; il emporte la fleur.

Songez-y, mes enfants, s'il vous prenait envie
D'échapper à la main qui fait votre soutien.
C'est un bien grand malheur pour l'enfance et la vie
Que de n'être tenu par rien.

L. RATISBONNE.

EN CE MOIS D'AVRIL

(dates à remarquer)

Le 1, **dimanche des Rameaux**. Il inaugure la **Semaine Sainte**.
Chrétiens, souvenons-nous de ces deux grands commandements
de l'Eglise :

*Tous les péchés confesseras à tout le moins une fois l'an ;
Ton créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.*

Faisons nos Pâques. Faisons les bien. Comprends bien l'intention
de l'Eglise ; quand elle nous dit : « *A tout le moins* », cela ne signifie
pas « *A tout le plus* ». Approchons-nous donc des sacrements plusieurs
fois dans le courant de l'année, surtout à l'époque des grandes fêtes.
(Le carême cesse le samedi saint à midi. On peut donc à partir de
ce moment rompre le jeûne et faire gras).

Le 8, **dimanche de Pâques**. Solennité de la Résurrection de N.S.
Jésus-Christ. C'est la plus grande fête de l'année.

Le 14, samedi, fête de **saint Bénézet**. (Voyez ci-après notre article
spécial).

Le 26 Jeudi, **Fête de Saint Marc**, Evangéliste.

Abriéu fai la flour, E Mai n'a 'l'ounour.

SAINT-BÉNÉZET ET LE PONT D'AVIGNON

Saint-Bénézet, dont la fête est désormais fixée au 14 avril, est un des saints les plus populaires du Comtat.

Son nom, qui est une forme provençale du latin benedictus, signifie béni, benesi, béni de Dieu et des hommes. Il fut, en effet, un bienfaiteur de l'humanité et accomplit, comme la plupart de nos saints et de nos moines, une œuvre sociale absolument remarquable pour l'époque, œuvre pour laquelle il eut visiblement la bénédiction de Dieu et qui lui valut ensuite les bénédictions de tous les usagers du Pont.

Construire, au XIIe siècle, un pont sur un fleuve aussi large, aussi profond, aussi impétueux qu'est le Rhône en face d'Avignon, était une entreprise colossale qui, depuis longtemps, faisait reculer les puissants du siècle et demandait un talent génial, mieux encore, une inspiration d'En-Haut. Dieu, qui se plaît à venir en aide à ses enfants, et par des moyens qui déconcertent la sagesse et la science humaine, jugea à propos d'en inspirer l'idée à un petit pâtre qui gardait ses troupeaux au village d'Alvilard, dans le diocèse de Viviers.

Guidé par un ange, Bénézet vient en Avignon, se présente à l'Evêque Pons, au moment où il prêchait au peuple et s'écrie, d'une voix forte : « *Ecoutez tous : Le Seigneur Jésus m'envoie dans votre Ville, pour que je vous construise un pont sur le Rhône.* »

L'Evêque le renvoie au Prévôt qui, pour s'en débarrasser, lui montrant une énorme pierre que plusieurs hommes n'auraient pu soulever, lui dit : « *Tiens, voilà la première pierre, va la poser !* »

Et la légende raconte qu'après avoir invoqué le secours de Dieu, Bénézet prit la pierre et alla la poser, aux acclamations du peuple enthousiasmé, à l'endroit même où le pont fut édifié.

Le temps, le Mistral et aussi les glaçons ont détruit, en partie, l'œuvre de Bénézet, mais par une attention délicate de la Providence, ils ont respecté la Chapelle, d'une architecture si élégante, où la piété des Avignonnais ensevelit le corps de leur insigne bienfaiteur.

Nous avons tous à traverser ici-bas un fleuve autrement redoutable que le Rhône. Puisse, notre Saint, nous aider à jeter sur les flots de la vie, le pont mystique de la Religion, qui nous permettra d'aborder heureusement sur l'autre rive, au Ciel, où l'on n'a plus à craindre ni tempête, ni naufrage.

J. A.

LI PESSÈGUE

- Bon vèspre, Moussu lou Marqués ! Ès iéu, aro, que siéu lou tout-obro de voste rentié dou Mas dis Abiho.
- Longo-mai, moun ami !
- M'a di de vous adurre aquéli pessègue, qu'èron pancaro madur, avans-ièr, quand venguerias...
- Ah ! o, purgavon. Li chausiguère sus lou pichot pesseguié, davans li ciprès, li bèu premieren, touti tres gros coume li dous poung...
- È Moussu lou Marqués descubercelavo lou panié.
- Ès pamens pas trauca, toun panié ? fai ansin au tout-obro.
- Disès, Moussu ?
- N'en esperave tres, me n'aduses que dous...
- Devès pamens atrouba voste comte, Moussu lou Marqués.
- Tè, bedigas ! un, e dous. È plus rèn din lou panié, ve !
- Èh bèn ! lou conte i'ei : un e dous fan tres.
- È lou tout-obro, rede coume un pau, badant coume un nèsci :
- Èto-mai, disié, un e dous fan tres.
- Se coumprenes pas, badalas ! te vau faire coumprendre. Vejan ! n'i'a-v-un pèr Madamo la Marqueso, parai ?
- O, un.
- Un pèr Madamisello, fai dous.
- Dous...
- È lou miéu, darut ! boufo-la-balo ? lou miéu, Jan-de-l'ase ?
- Lou miéu, disès ? Ah ! Moussu lou Marqués, de-long dou camin, l'ai manja, lou miéu !

LOU CASCARELET 8r.

Un peu de Liturgie.

LES DEUX BURETTES

Ne pourrait-on pas appeler : *Sœurs jumelles*, les deux burettes qui servent pour le saint sacrifice de la messe ? Elles se ressemblent tellement, non seulement par leur forme, mais aussi parfois par la couleur du liquide qu'elles contiennent ! Le vin blanc est quelquefois si blanc, qu'un sacristain avisé ne manque pas de mettre une petite faveur rose au goulot de la burette du vin, pour que l'enfant de chœur la reconnaisse.

Ah ! ces enfants de chœur ! S'ils se disputent parfois pour avoir la

clochette, ils le font souvent aussi pour présenter la burette du vin de préférence à l'autre.

I. AVANT L'OFFERTOIRE

Aussi, voyez-les, ces diabolins, courir à la crédence dès que le prêtre a enlevé le voile qui recouvre le calice. Le premier servant, à cause de sa dignité, prend la burette du vin ; le second se contente de la burette de l'eau. Ils montent tous les deux au coin de l'autel, pour présenter les burettes au prêtre.

Mais avez-vous remarqué que les enfants de chœur bien stylés *baisent les burettes* avant de les offrir ? — Pourquoi ? — Mais parce que ce vin et quelques gouttes de cette eau qu'ils offrent vont devenir le sang de Notre-Seigneur. C'est pour ainsi dire une marque de respect anticipé...

Pendant ce temps, le prêtre est venu lui aussi au coin de l'autel. Il prend la burette du vin et en verse une certaine quantité dans le calice ; il ajoute ensuite quelques gouttes d'eau.

Ces quelques gouttes d'eau sont pour rappeler que sur la croix, dont la messe n'est que le prolongement, la lance du soldat Longin fit sortir du côté de Jésus du sang et de l'eau.

Le prêtre se sert lui-même à cette première présentation des burettes. Car l'enfant de chœur, par distraction, pourrait confondre les deux liquides, ou verser plus d'eau qu'il n'en faut et la matière du sacrifice ne serait plus valide.

II. AU LAVABO

Quand le prêtre a terminé son office, les enfants de chœur redescendent à la crédence. L'un d'eux prend en mains le plateau et la burette d'eau, l'autre le petit linge qu'on appelle *manuterge*, mot qui signifie : *essuie-mains*. Ils vont maintenant remplir complètement leur office de servant, car ils vont eux-mêmes servir le prêtre. L'un d'eux en effet verse de l'eau sur les doigts du célébrant et l'autre lui offre le petit linge.

Ah ! comme les enfants de chœur rempliraient dignement cet humble rôle de servant, s'ils voyaient Notre-Seigneur lui-même dans la personne du prêtre !

III. LES DERNIÈRES ABLUTIONS

Le prêtre n'a pas mis dans le calice tout le vin contenu dans la burette. C'est que ce liquide doit servir encore à la purification du calice.

Quand le célébrant en effet a pris le précieux sang, il en reste toujours quelques gouttelettes au fond du calice.

C'est alors que les enfants de chœur se présentent encore avec les burettes.

Le premier verse du vin dans le calice pour recueillir ce qui peut rester du précieux sang.

Pour cette cérémonie, le prêtre est resté au milieu de l'autel et l'enfant de chœur s'est avancé un peu vers lui pour verser le vin.

Le servant revient alors à côté de son second qui tient la burette

d'eau. Le prêtre après avoir pris la première ablution, s'avance lui-même vers eux, tenant sur le calice les quatre doigts qui ont touché la sainte hostie. Les deux servants alors versent sur ces doigts, pour les purifier, du vin d'abord, de l'eau ensuite et vont reporter les burettes à la crédence. Leur office est achevé.

A. R.

Questions sociales.

LA LOCOMOTIVE PRESOMPTUEUSE

Une locomotive stationnait en gare, et, en attendant le signal de partir, elle se considérait elle-même et s'enorgueillissait de son ingénieux mécanisme et de sa puissance.

« Je suis, disait-elle, le chef-d'œuvre de l'industrie humaine. Je transforme, par mon feu ardent, l'eau du bouilleur de ma chaudière en une vapeur qui presse contre mes solides parois, cherchant une issue pour s'échapper. Elle n'en trouve qu'une, l'entrée du cylindre. Elle s'y précipite, et en sortant elle pousse le piston, qui met en mouvement mes bielles et mes roues.

Cela suffit pour me faire remplir ma tâche, qui épuiserait les forces de mille chevaux, et qui pour moi n'est qu'un jeu. Je puis entraîner trente voitures avec une vitesse de cent kilomètres à l'heure. Les coursiers les plus agiles ne peuvent suivre mon pas seulement trois minutes. Je suis la rivale des vents pour la course.

« Quand je file à toute vapeur, je dévore l'espace. Mes voyageurs voient passer rapidement derrière eux les arbres, les champs, les collines ; et les personnes qui me considèrent du bord de la voie ne peuvent se lasser de m'admirer.

« Je vais vite, surtout quand la ligne est droite. Mais, par malheur, elle contourne souvent, et les rails frottant contre le rebord de mes roues, me forcent tout à la fois de dévier et de ralentir... Alors ils me sont une entrave. Oh ! que je voudrais m'en affranchir ! Quel plaisir d'aller toujours droit devant moi dans ces belles plaines qu'il me faut quitter pour entrer parfois sous un long et sombre tunnel !... »

Sur ce elle conçoit le projet de dérailler.

Arrive une dépêche télégraphique signalant un train en détresse : elle est désignée pour le rejoindre, et ainsi elle n'emmènera point de voyageurs. « Tant mieux ! cria-t-elle en sifflant son départ. J'irai plus vite étant seule, et il me sera plus aisé d'accomplir mon dessein ».

Elle s'élançait, et file avec une vitesse de quatre-vingt kilomètres et plus, cherchant de ses yeux de feu un endroit favorable. Elle le

rencontre à un détour. Elle siffle alors, de son sifflement le plus strident : « Vive la liberté ! » et elle bondit joyeuse hors des rails.

Hélas ! à peine a-t-elle parcouru cinquante mètres qu'elle se brise.

Insensée ! elle n'avait pas compris que les rails étaient pour elle ce que les règlements et l'obéissance sont pour nous, et que ce qui ne lui semblait qu'une gêne faisait sa sûreté et était même la condition de son existence.

NOSTI VIEI DITOUN

—:—

- Vòu mai teni un passeroun Que d'espera 'n capoun.
- Degun vòu estaca Lou cascavèu au cat.
- Amour de gèndre Calour de cèndre.
- Quand lou paire fai carmentrant, Fan caremo lis enfant.
- Lou tambourin de Cassi : Un sòu pèr còumença, cinq pèr lou fa fini.

LE COIN DES CHERCHEURS

—:—

I. Réponses aux Devinettes de Mars.

Suppression de lettres : Lunette, lune ; — *Charade* : chat-eau, — *Enigme* : Les quatre saisons ; — *Charade* : as-pic.

II. Nouveaux Jeux d'esprit.

Enigme (par un vieux Capitaine en retraite).

Nous sommes deux frères jumeaux, souvent plus utiles que beaux,
Pour voyager ou pour combattre, de nous l'usage est très commun ;
Nous ne portons qu'un pied chacun,
Nous sommes cependant toujours portés sur quatre.

Suppression et mélange de lettres (par un pratiquant de l'école buissonnière).

Je vole avec huit pieds, je marche avec trois, je nage avec quatre.

Enigme (envoi de Comtadine philosophe).

Qui le fait n'en use pas ; Qui l'achète ne le garde pas ; Qui s'en sert ne s'en doute pas.

Suppression de lettres (communiqué par un Directeur de pensionnat).

D'un écolier sur mes neuf pieds Je forme le mince bagage.

Le chirurgien sur sept pieds Me possède pour son usage.

Souvent mes quatre derniers pieds Au fond des quatre premiers pieds
Vont puiser mes trois derniers pieds.